

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 838

Artikel: Recyclage des déchets. Partie 3, L'usine d'incinération des ordures : une vache sacrée?

Autor: Suter-Pleines, Erika

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



RECYCLAGE DES DECHETS (3)

L'usine d'incinération des ordures : une vache sacrée ?

(réd.) Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre dernière édition, ce n'est pas encore cette semaine que nous vous présenterons quelques cas de compostage en Suisse romande. Au cours de son reportage outre-Sarine, Erika Sutter-Pleines a rencontré le docteur Erich Suter, directeur de l'usine d'incinération de l'Oberland zurichois à Hinwil. Ce pionnier avait réclamé en janvier 1984 déjà "un temps de réflexion" (Denkpause) avant d'investir davantage dans l'incinération des déchets. Il a résumé ses réflexions dans un opuscule en allemand de 18 pages, plus 2 annexes.⁽¹⁾

(esp) E.Suter est parti de constatations très concrètes, sa réflexion est économique, écologique et politique. Il en appelle ouvertement au sens de la responsabilité des politiciens afin de maîtriser l'avalanche des déchets. La solution de ce problème dépend à la fois du rapport des forces entre différents éléments (industries de l'environnement, gestionnaires des usines d'incinération, comportement de chaque citoyen, nouvelles coalitions extra-parlementaires, etc.) et de la capacité des personnes et des collectivités à traiter le problème dans sa globalité, sans oublier la perspective de l'avenir.

Dans le cas des déchets urbains, cela signifie concrètement cesser de s'attaquer aux symptômes uniquement pour rechercher et traiter les causes. M. Suter propose d'abandonner le système actuel du "tout à l'incinération" et de considérer les principes suivants :

- séparer ce qui brûle de ce qui ne brûle pas,
- ne pas incinérer des matériaux dont la combustion dégage de nouveaux produits toxiques, même si leur capacité calorifique est élevée et donc intéressante économiquement (plastiques, caoutchouc),
- différencier ce qui peut être incinéré de ce qui peut être mis en décharge contrôlée moderne sans incinération,
- créer des réseaux diversifiés dans toute la Suisse, permettant de concrétiser ces choix (au niveau du ramassage, du traitement, du stockage final). Pour ce faire, il en appelle aux politiciens afin qu'ils prennent conscience du problèmes et agissent en conséquence sur plusieurs fronts à la fois :

- information et éducation, en mettant l'accent principalement sur la jeune génération,

- négociations avec les producteurs, les distributeurs et les consommateurs de biens dans le sens de la promotion de comportements "antigaspillage" (abfallbewusst),

(1) Adresse utile : Dr Erich Suter, Höhenstrasse 23, 8620 Wetzikon

- mise en place d'un système de ramassage qui comprenne un maximum de tri à la source, création et développement de circuits de récupération,

- à moyen terme, réduction du nombre des usines d'incinération et création d'un système de liaisons entre celles qui subsisteront. Amélioration de ces dernières selon les techniques les plus modernes.

- création d'un réseau à maillons serrés de décharges contrôlées.

Selon E. Suter, ce modèle seul nous permettra de sortir du schéma simpliste actuel : une avalanche de déchets s'engouffrant dans un nombre toujours plus élevé d'usines d'incinération.

EXEMPLE CONCRET : LA COMMUNE D'HINWIL

En 1982-83, à l'unanimité, les responsables de l'usine d'incinération d'Hinwil (couvrant la région de l'Oberland zurichois dont les 250'000 habitants produisent en 1983 100'000 tonnes de déchets) décidèrent d'emboîter, dans la mesure de leurs moyens, les causes du problème des déchets.

Financement de l'expérience 300'000 francs pris sur le compte courant de l'usine ; 60'000 frs par an pendant 5 ans de subvention cantonale.

Fonctionnement : engagement de deux collaborateurs à plein temps. Collaboration étroite avec l'Exécutif d'Hinwil, les autorités responsables de la santé publique, les écoles. Création d'une commission de recyclage qui supervise les travaux et établit les comparaisons avec d'autres expériences, collaboration avec tous les organismes et groupements intéressés, publics et privés aux échelons communal, cantonal et fédéral.

Principes : tri chez l'habitant du matériel incinérable et de tout ce qui est capable de produire un compost de première qualité (env. 20% des déchets au printemps, 40% en automne) ; introduction au printemps et en automne d'une levée "déchets de jardin" ; maintien de la collecte séparée du verre, du papier, du métal, des déchets volumineux. Chaque école crée son propre lieu de compostage, la méthode est incluse dans l'enseignement. Création d'un réseau de lieux de dépôts pour la poubelle "compost" et le sac "déchets non incinérables" proche du chemin des écoliers et des magasins. Création d'un compost communal, d'un compost intercommunal géré par des employés de l'usine d'incinération.

C'est grâce à des méthodes de ce genre que l'agglomération de New-York a fermé dix de ses treize usines d'incinération depuis 1982 et que l'Autriche se prépare à en stopper la construction.